

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 7

Rubrik: 20 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France
: de la précision de l'horloger ... au dynamisme de l'électricien

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE LA PRÉCISION DE L'HORLOGER... ... AU DYNAMISME DE L'ÉLECTRICIEN

Récemment, la vingtième Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France a pris acte avec regret de la décision de M. Louis-Gustave Brandt de ne pas se laisser réélire comme Président et à l'unanimité elle a porté à ce poste M. Emile Bitterli : un représentant de l'industrie électrique succède ainsi à un représentant de l'horlogerie comme Président de cette Association ; le but de cette dernière est de protéger et de développer le commerce suisse en France dont les montres et l'électricité sont précisément deux des plus importants facteurs.

M. Louis-Gustave Brandt est neuchâtelois, né à Bienne, dans le canton de Berne, où il a passé ses premières années. Ses parents s'étant installés à Paris, c'est dans cette ville qu'il a fait ses études, principalement au Lycée Janson-de-Sailly, puis à l'École des Hautes Etudes Commerciales.

A la mort de MM. Louis-Paul et César Brandt, ses oncle et père, en 1903, il est devenu l'un des chefs de la Société Anonyme Louis Brandt et Frère à Bienne, maison d'horlogerie, créée par son grand-père, dont les montres « Omega » sont vendues et connues dans le monde entier. M. Louis-Gustave Brandt a eu ainsi l'occasion d'accomplir de nombreux voyages dans la plupart des pays d'Europe et aux États-Unis, ce qui lui a donné ces remarquables connaissances linguistiques, de même que cette largeur de vue et cet esprit cosmopolite qui sont au nombre de ses grandes qualités.

Tout en conservant un rôle actif dans la maison mère, il a voué le meilleur de son temps à la « Maison Brandt Frères » de Paris, société indépendante de celle de Bienne, tout en ayant pour objet la vente des montres « Omega » en France. Il s'occupe également de la Société anglaise des montres « Omega » et d'autres affaires industrielles. Il a été promu « Chevalier de la Légion d'honneur » en 1930.

Rappelons également que le Conseil Fédéral, en 1928, avait délégué M. Brandt avec M. Alphonse Dunant, ancien Ministre de Suisse en France et M. Meinrad Lienert, Directeur de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, à la conférence diplomatique concernant les foires et expositions et que ces Messieurs sont depuis lors membres du Bureau

International des Expositions, créé par cette conférence.

La vie très active et les nombreux voyages de M. Brandt ne l'ont jamais empêché de prendre un grand intérêt aux œuvres suisses de Paris. Il s'est très spécialement dévoué à la cause de la Chambre de Commerce Suisse en France et il a fait partie du Comité d'initiative constitué en 1916 pour sa fondation. Il n'a pas cessé, depuis lors, de siéger au sein du Conseil d'Administration ; pendant de nombreuses années, il a fait partie du Comité de Direction et a présidé avec une grande autorité la Commission des questions douanières. Nul n'était plus qualifié que lui, pour être le successeur, en 1935, de M. Ferdinand Dobler à la présidence de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Celle-ci, il y a trois ans, traversait une crise de croissance : son effectif, après avoir diminué au cours des années 1929 à 1933, augmentait à nouveau depuis deux ans et nécessitait une complète réorganisation. Avec l'esprit méthodique et précis du parfait horloger, M. Brandt s'est attelé à cette tâche et n'a pas tardé à être récompensé de ses efforts. Chacun connaît le bel essor pris par la Chambre de Commerce Suisse au cours de ces dernières années et quel remarquable « standing » son président a su lui donner.

M. Brandt, en homme prévoyant, avait depuis longtemps pris ses précautions pour que, le moment venu, sa succession soit assurée. Malheureusement, la maladie a compromis le projet qu'il avait fait de voir M. Hermann Stamm-Nion lui succéder. Alors que l'on était enfin parvenu à faire prévaloir son patriotisme sur sa grande modestie, M. Stamm-Nion est tombé gravement malade et à quelques semaines de l'Assemblée générale, il a dû renoncer, très à regret, à cette présidence.

Le Conseil d'Administration se trouvant dès lors dans un grand embarras, personne ne paraissant disposé à assurer cette lourde charge, M. Emile Bitterli, adhérent de la Chambre de Commerce Suisse en France dès sa fondation, a heureusement tout sauvé. Il connaissait peu le fonctionnement de cette C^{ie}, ne faisant partie de son Conseil d'Administration que depuis l'automne dernier ; mais la

perspective de présider cette Association n'était point faite pour effrayer le grand animateur de la Compagnie Générale d'Electricité et des nombreuses entreprises faisant partie de ce groupe puissant.

C'est à Trimbach, dans le canton de Soleure, qu'est né M. Emile Laurent Bitterli. Après des études primaires et secondaires à Olten et Lausanne, il a suivi les cours de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (dont il a obtenu le diplôme en 1883) et de l'Université de Pavie (Italie). Il est de vieille date un « Suisse de Paris » où il a fait ses débuts de vie pratique dans le laboratoire de M. Abdank-Abakanowicz dont il divulga dans les pays de langue allemande le livre sur « Les Intégraphes » ; de cette même époque datent ses études pour le Professeur d'Arsonval sur les appareils téléphoniques, ce qui l'amena peu après à entrer dans la Société « Zurcher Telephon Gesellschaft », à Zurich dont il devint le directeur en 1891. Trois ans plus tard, les ateliers de construction « Oerlikon » à Oerlikon-Zurich, firent appel à sa collaboration comme membre de leur direction générale en Suisse, et ultérieurement comme administrateur de leurs succursales à Paris et Milan.

En 1911, M. Bitterli entra au service de la Compagnie Générale d'Electricité à Paris, en qualité de Directeur général des fabrications et participations industrielles.

Nommé administrateur de cette Compagnie en 1926, puis administrateur-délégué en 1928, il a pris la décision en 1936 de se retirer de son Conseil d'Administration, la nouvelle réglementation relative au contrôle des fabrications de guerre n'admettant plus la présence d'administrateurs étrangers dans le Conseil des Sociétés fournissant certains matériels aux services de la défense nationale. Un autre Suisse, qui fut aussi l'un des premiers adhérents à la Chambre de Commerce Suisse, M. Albert Rossier, membre du même Conseil d'Administration, s'en est également retiré à ce moment-là et nous lisons dans le rapport aux actionnaires de cette Compagnie pour 1936 le passage suivant :

« Autant que vos Administrateurs, vous ressentez, Messieurs, la très lourde perte que représente pour nous tous ce double départ. Vous connaissez le rôle d'animateur que M. Bitterli a joué à la Compagnie Générale d'Electricité, avant même d'entrer au Conseil, et les services éminents qu'il a pu rendre au pays pendant la guerre. Ses avis, comme aussi ceux de M. Rossier, dont les compétences nous avaient souvent été précieuses, manqueront grandement à votre Conseil. Ce ne sont pas de tels hommes que les règlements nouveaux entendaient frapper, mais ils supportent injustement les conséquences des erreurs ou des fautes d'autrui. Vous vous associerez

certainement à vos administrateurs pour renouveler à M. Bitterli et à M. Rossier l'expression de notre reconnaissance pour la nouvelle preuve qu'ils ont donnée dans cette circonstance de leur attachement à la Compagnie. »

Ajoutons qu'en France M. Bitterli est une des figures les plus représentatives des qualités helvétiques et que dans ce pays, de par sa grande influence, il a su gagner beaucoup de sympathies pour la Suisse et qu'il a travaillé, sur le plan économique, au rapprochement franco-suisse, but essentiel de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Nous reproduisons ci-après les termes de sa citation à la Légion d'Honneur :

« Par décret du Président de la République, du 13 Septembre 1919, est nommé au grade de Chevalier » :

« M. Bitterli (Emile-Laurent), citoyen suisse, Ingénieur, directeur général à la Compagnie Générale d'Electricité. Services importants rendus au cours de la guerre à l'industrie française ».

Depuis lors, M. Bitterli a été promu, en 1926, au grade d'Officier.

Rappelons de même, que le 20 novembre 1930, l'Ecole Polytechnique Fédérale a conféré à M. Bitterli « en reconnaissance de son admirable activité comme Ingénieur et Administrateur, le titre de Docteur honoraire ès Sciences Techniques. »

Tout en continuant à prendre un grand intérêt à l'activité des différentes filiales de la C. G. E. M. Bitterli disposait depuis deux ans de certains loisirs. Un autre en eût sans doute profité pour se reposer après une carrière aussi féconde que brillante. Mais, M. Bitterli est toujours prêt à se dévouer à une bonne cause, comme il l'a très généreusement prouvé à la Chambre de Commerce Suisse en France en acceptant sa présidence le 28 avril dernier. Sa très grande expérience des hommes et des choses, de même que son merveilleux dynamisme, vont être des plus précieux à notre Association qui, grâce à cette nouvelle impulsion, va pouvoir continuer à se développer.

Nous comparerons la Chambre de Commerce Suisse à une horloge électrique, un des produits les plus caractéristiques de l'industrie suisse, dont les rouages ont été remarquablement ordonnés par le prestigieux horloger qu'est M. Brandt et auxquels un accroissement de force vitale vient d'être donné par l'étincelle qu'a provoquée la récente élection de M. Bitterli. Pendant de nombreuses années — souhaitons-le — le courant électrique, qui paraît s'échapper des yeux pétillants du nouveau président, fera tourner, dans le cadran de cette horloge, les aiguilles indicatrices d'heures de prospérité pour le commerce franco-suisse.